

# Grandes cultures : l'Union européenne reporte le vote sur le glyphosate



© 2017 Les Echos Publishing

Le 31 décembre prochain, l'autorisation européenne de mise sur le marché du glyphosate prendra fin. Or, la question de son renouvellement sème la zizanie en France, comme dans le reste de l'Europe, dans la mesure où le caractère cancérigène de ce pesticide oppose les scientifiques. Au nom du principe de précaution, certains défendent son interdiction immédiate ; d'autres, au contraire, estiment qu'avant d'exclure l'un des produits les plus utilisés par le monde agricole, il faut non seulement disposer de preuves, mais aussi de solutions alternatives tenables. Ce qui, aujourd'hui, est loin d'être le cas.

## Une Europe divisée

C'est dans cette ambiance tendue que les représentants des pays de l'Union européenne se sont retrouvés à Bruxelles le 25 octobre dernier pour se prononcer sur la proposition de la Commission. Cette dernière souhaitant que l'autorisation de mise sur le marché du glyphosate soit prolongée pour une durée de 5 à 7 ans. Rappelons ici que pour être adoptée, la proposition de la Commission doit être soutenue par 55 % des pays membres représentant au moins 65 % de la population.

Sans surprise, la réunion a tourné court, aucune majorité

qualifiée n'ayant pu être atteinte. Pour mémoire, la proposition de la Commission visant à renouveler l'autorisation de commercialiser le glyphosate pour 10 ans avait déjà été rejetée par les pays membres l'été dernier.

Une nouvelle réunion devrait être rapidement organisée, ont fait savoir les services de la Commission européenne.

© 2017 Les Echos Publishing